



CTPL DU 28 SEPTEMBRE 2011

EXECUTION DU BUDGET 2011

Le taux d'exécution du budget 2011 qui correspond désormais au BOP TGE + TAF, est à peu près équivalent aux autres années malgré un retard en début d'année à cause de Chorus.

La présentation des documents de travail issus de Chorus ne permettant pas d'obtenir les perspectives de consommation pour la fin de l'année, FO estime que cela limite ses interventions.

A la demande de FO dgfip, la direction nous informe que toutes les demandes ont été satisfaites et que les opérations travaux restant à réaliser sont :

- le renouvellement de 3 photocopieuses,
- la centrale sécurité incendie

RAPPORTS D'ACTIVITE DES SERVICES TGE ET TAF 2010

LA TGE

Suite à l'examen des rapports d'activité, FO dgfip alerte la Direction sur les difficultés que vont rencontrer quelques services (CQC, CG, Dépenses..) pour cette fin d'année particulière avec la bascule comptable et demande que les renforts soient mis à disposition et qu'une vigilance soit maintenue.

De nombreux chefs de service signalent encore :

- des difficultés technique et règlementaire
- des réformes difficiles à mettre en oeuvre
- des nouvelles applications à gérer

Certains services nécessitent même de véritables *pôles d'experts*

La Direction nous précise qu'une *allocation supplémentaire de crédits vacataires* a été accordée et que d'ores et déjà, un emploi supplémentaire est prévu pour la CQC.

De même, le renfort des services les plus demandeurs (CR, DEP DEC) est déjà programmé.

FO dgfip sera vigilant sur le déroulement de cette fin de gestion car le stress induit par la surcharge de travail dans cette période demande que toutes les mesures soient prises, surtout pour les services qui travaillent déjà à « flux tendu » toute l'année.

Encore cette année, les formations à CHORUS V7 vont, bien évidemment, peser lourdement sur l'activité et la pression déjà exercée sur les services concernés.

LES TAF

FO-dgfip souligne les difficultés rencontrées par certains postes basculés en V4 (DJIBOUTI, GABON notamment) qui doivent encore être soutenus cette année comme d'autres qui ont connu en plus des événements extérieurs difficiles.

FO-dgfip interroge la Direction sur :

- La valeur des chartes de partenariat.

La Direction indique que les chartes permettent avant tout la formalisation des procédures et des interlocuteurs ainsi que la fiabilisation du contrôle interne.

- Le recours à des intervenants externes pour la paie des ADL, le transfert des « Domaines », la nouvelle répartition des forces militaires, l'impact de la fusion SCAC/EAF et l'implantation des SCG.

La Direction estime que les TAF sont présents à l'étranger pour rendre service aux ordonnateurs et qu'elles doivent s'adapter aux évolutions de la RGPP, ce qui implique de réajuster les effectifs en conséquence.

Mais elle rappelle que le rôle de soutien et de conseil s'impose toujours et d'éviter tout transfert de charges brutal.

- L'implication des agents dans la mise en place du DUERP.

S'agissant de la mise en place du DUERP, un rappel sur la nécessaire participation des agents sera fait au prochain séminaire des adjoints.

Comme pour les services de la TGE, FO TGE et TAF sera particulièrement vigilant sur la surcharge de travail engendrée par la prochaine fin de gestion.

Les difficultés qui pourraient survenir sont de nature à dégrader les conditions de travail des agents et à instaurer le stress et la tension dans les services et postes à l'étranger.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Bilan des demandes 2010/2011 :

Sur 126 demandes exprimées, 71 seulement ont été satisfaites.

Pour FO-dgfip ce n'est bien sûr pas suffisant et trop de demandes restent encore non satisfaites.

La progression en jours/agents est due à CHORUS.

la *formation aux concours*, est, il convient de le souligner, toujours particulièrement performante à la TGE.

Le plan 2010/2011 :

Outre les formations effectuées dans le cadre des orientations de la DGFIP, et pratiquement réduites à la formation CHORUS pour les agents de la TGE, la TGE poursuivra ou mettra en place les formations concernant :

- les agents primo-affectés à l'étranger en l'ouvrant, comme d'habitude, aux agents de la TGE,
- la bureautique,
- Chorus,
- l'hygiène et la sécurité,
- les langues étrangères

Interrogée par FO-dgfip, la Direction précise que pour les langues étrangères, dont le nombre de places est limité à 5, la sélection des agents demandeurs à la **TGE** (20 cette année) se fait sur la motivation, sur l'ancienneté de la demande et sur les besoins dans les tâches quotidiennes.

FO-dgfip demande que les formations aux concours (oral blanc) soit organisées pour les agents des **TAF** concernés.

A la demande de **FO-dgfip** la Direction confirme qu'une formation « correspondant informatique » pour les **TAF** est bien prévue mais que la date n'est pas encore fixée.

La Direction rappelle que le « DIF » peut être employé pour la préparation aux concours et les langues étrangères.

Interrogée par FO-dgfp, la Direction précise que la formation à CHORUS pour les agents des **TAF**, s'adresse en priorité aux agents destinés à travailler à temps complet sur l'outil, sans distinction de corps ou de grade et qu'il n'y aura pas de formation sur place pour la V7.

FO-dgfp rappelle aux agents que la formation sur la *prévention et lutte contre les discriminations* est très importante car des cas de « harcèlement » existent et les représentants FO TGE et TAF ont toujours été et seront toujours présents et à votre écoute pour les dénoncer et les combattre !

Pour FO-DGFIP la formation professionnelle (initiale et continue) doit profiter à tous les agents en termes de valorisation des compétences professionnelles et développement personnel.

Les suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail, l'empilement des réformes, ne doivent pas conduire les agents à renoncer à leur droit à formation.

TRANSFERT D'1 EMPLOI DU SENEGAL VERS LE GABON

Les restructurations au sein du MINDAC induisent un transfert de charges de la TAF de DAKAR vers la TAF de LIBREVILLE, déjà effectif, et nécessitent alors le transfert d'1 agent C

Interrogée par FO-dgfp, la Direction précise que


- le sujet ayant été évoqué avec les 2 trésoriers, le calibrage des tâches a bien été fait par le trésorier,
- L'appel à candidature pour le GABON est lancé,
- L'agent « C » arrivera en 2012, après la tenue de la CAPC,
- la Direction attend d'être « sure » d'un départ pour lancer la procédure de remplacement.


FO-dgfp alerte à nouveau la Direction sur les difficultés manifestes à venir pour LIBREVILLE, dans l'attente de l'arrivée de l'agent.

La Direction nous informe que les restructurations du MINDAC sur les OPEX de NDJAMENA et d'ABIDJAN ne mettront pas en péril l'effectif des 2 TAF.


QUESTIONS DIVERSES

TGE


 **FO dgfp** demande où en est la recherche de réinstallation des Pensions Cristallisées
La Direction indique qu'il n'y a pas de piste valable à ce jour.

 **FO dgfp** insiste sur la très mauvaise qualité du nettoyage des locaux depuis plusieurs semaines

La Direction précise que les remplaçantes n'ont effectivement pas « assuré » et que cela ne devrait pas se reproduire.

 Dans le cadre de la restructuration des DI et de la création des DISI, **les agents de la Cellule INFORMATIQUE de la TGE** resteront physiquement à la TGE tout en étant affectés sur un DISI.

TAF

 **Interrogé par FO-dgfp**, le **Président** indique qu'il n'y a pas de fermeture de poste prévue à ce jour.



La sécurité des agents dans les TAF classés « à risque » :

Un questionnaire sera prochainement envoyé aux agents afin de recueillir des informations permettant à la TGE d'établir dès à présent un plan spécifique de « mise en sécurité »



Dossier « réforme de l'IRE » :

Pas d'évolution depuis les réunions d'information avec les OS.



Application de la Circulaire sur les règles de vie quotidienne, en matière de nombre de jour ARTT :

La TGE maintien sa position, partagée et confirmée par la DG

FO-dgfp, sur demande de Dakar, avait déjà travaillé sur ce dossier depuis plusieurs mois, a fait remonter une nouvelle fois ses arguments sur ce problème.



En matière de **mutation**, la Direction précise que :

- les demandes de mutations des agents des TAF doivent être transmises sans avis, du chef de poste.
- les mutations de TAF à TAF ne sont pas possibles dans le cadre des nouveaux statuts (2 ans obligatoires en métropole).



La Direction précise que le prochain GT HM (dont la date prévue le 11 octobre va certainement être repoussée) devrait finaliser les règles de gestion et prévoir la méthode de renouvellement des séjours au 1/9/2013.

Elle rappelle qu'il n'y a pas d'automatisme de renouvellement et qu'il n'était pas envisageable de renouveler la totalité des agents le 1/9/2015, au risque de mettre en péril l'existence même du réseau.

Pour FO-dgfp, les agents n'ont pas à subir les conséquences d'une gestion à court terme du réseau et les critères de renouvellement ne doivent reposer que sur des critères non discriminatoires.

FO-dgfp y fera entendre ses revendications pour le réseau, déjà exprimées depuis longtemps, tournées à la fois vers les agents déjà présents à l'étranger et vers tous ceux qui auraient la chance d'y partir un jour

FO-dgfp y défendra le réseau avec conviction, sans prétention exagérée, sans connotation électorale

FO-dgfp y exigera **des règles justes, équitables et transparentes vis-à-vis de tous, et notamment vis-à-vis des agents en métropole**

Les représentants FO TGE et TAF présents à ce CTPL

**Marie Laurence CAMUS, Jean Louis CATHELOT, Bruno LE CARRE (TGE)
Laurent DILLIEU (TUNIS), Farid BAKOUCHE (WASHINGTON)**

